

# La fin d'un petit âge d'or? : Le commerce du livre dans le pays de Vaud entre 1775 et 1803

Autor(en): **Delvaux, Pascal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **120 (2012)**

PDF erstellt am: **25.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847077>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Pascal Delvaux**

## **LA FIN D'UN PETIT ÂGE D'OR ? LE COMMERCE DU LIVRE DANS LE PAYS DE VAUD ENTRE 1775 ET 1803**

En été 1778, l'ancien directeur de la Librairie, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, fait un voyage en Franche-Comté et en Suisse. Il passe par Neuchâtel où il rencontre Frédéric-Samuel Ostervald, un des fondateurs de la Société typographique (STN), et se rend à Yverdon où il pensait trouver le fameux De Felice, «sçavant éditeur de l'*Encyclopédie*, directeur de la Société typographique»<sup>1</sup>, mais celui-ci est absent. Dans cette ville du Pays de Vaud, il entre chez le libraire François-Louis Dupuget auprès duquel il fait quelques acquisitions de livres. La discussion porte sur Linguet qui s'est, aux dires du banneret Bourgeois, querellé selon «sa chaleur ordinaire avec un imprimeur d'Yverdon qui contrefaisoit ses feuilles.» Les *Annales politiques, civiles et littéraires* sont en effet réimprimées par Société littéraire et typographique depuis l'année précédente. Sur la route, Malesherbes n'a pas manqué de visiter les deux papeteries de Serrières et Saint-Sulpice, dont il donne une description précise. Il a interrogé les ouvriers et note qu'«à présent le cylindre ou pile hollandoise est établi dans toutes les papeteries de Suisse.» Après un tour qui le mène à Grindelwald, en Valais, puis à Genève, d'où il mène une excursion à Chamonix, lieux de passage obligés de tout voyage dans les Alpes, il s'arrête à Lausanne. Il y rencontre le docteur Tissot avec qui il s'entretient de ses projets d'édition et, sans doute le libraire François Grasset, mais il ne consacre pas un mot de son journal aux imprimeries et aux librairies lausannoises alors en activité. De Coppet à Morges, le voyageur a même négligé les deux plus grandes fabriques de papier du Pays de Vaud, installées l'une à Clarens, près de Nyon, l'autre à Bière, au-dessus de Morges.

1 Le manuscrit est conservé aux Archives nationales de France (CARAN), dans le fonds du Château de Malesherbes, sous la cote 399/AP 132. La partie neuchâteloise du voyage en Suisse a été publiée dans Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, *Voyage des montagnes neuchâteloises extrait du journal autographe inédit de son Voyage en Suisse en été 1778*, Roland Kaehr (éd.), avec la collaboration avec Mélanie Bart-Gadat, Genève: Slatkine, 2011 (ici pp. 41-42, 110, 157, 161). Cette édition est une version remaniée de celle transcrite dans Mélanie Bart-Gadat, *Les carnets de voyage de Malesherbes. Étude et édition critique*, 3 tomes, Paris, 2008 (thèse dactylographiée). Pour la description de Lausanne, voir le t. 2, pp. 1596 ss.

Qu'il ne note pas la présence d'une petite Société typographique à Moudon et qu'il néglige de retenir l'imprimerie de Paul-Abraham Chenebié à Vevey ne doit pas nous surprendre. Ce sont deux ateliers de peu d'importance, qui consacrent leur activité à des ouvrages de ville et à quelques rares commandes locales. Mais Jean-Pierre Heubach, qui dirige la Société typographique de Lausanne (STL), possède alors 7 presses et il a conclu une «confédération typographique» avec les Sociétés typographiques de Neuchâtel et de Berne (STB), dans le but d'imprimer «ce qu'il y aura d'intéressant en France ou d'autres pays»<sup>2</sup>. Et 1778 est l'année de parution du premier volume de la contrefaçon in-octavo de l'*Encyclopédie*, publiée à Lausanne et à Berne par la STL et la STB. Le projet a été annoncé dans le *Journal encyclopédique* de janvier de la même année<sup>3</sup>.

### LE VOYAGE TYPOGRAPHIQUE

Comment pouvons-nous expliquer ce silence ? Dans son journal de voyage, Malesherbes n'est pourtant pas avare de commentaires sur la librairie et le commerce du livre. Il commente par exemple les mesures que prévoit le Garde des sceaux pour «empêcher l'importation de livres imprimés en Suisse»<sup>4</sup>. Mais son itinéraire n'est pas organisé en fonction des visites d'imprimeries. Comme il le précise à diverses reprises, c'est muni de nombreux livres qu'il se déplace. Les ouvrages qu'il lit «continuellement» depuis son départ nourrissent l'exposé de ses «conjectures» sur les territoires qu'il visite. Il suit d'abord, mais à l'envers, l'itinéraire donné par «la brochure intitulée *Description des montagnes et vallées de Neuchâtel*»<sup>5</sup> de Frédéric-Samuel Ostervald, imprimée en 1766. Il se réfère par ailleurs souvent au *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, de Vincenz Bernhard Tschärner et Gottlieb Emmanuel von Haller, dont trois éditions ont paru depuis 1775, et compare notamment ce qu'il apprend du banneret de Payerne à ce qu'il lit ensuite dans le *Dictionnaire*<sup>6</sup>. À Yverdon, il va voir «la colonne indiquée dans les livres». Ce qu'il s'attend à voir, partant son regard, est donc préparé par ses lectures et son itinéraire a soigneusement été établi, sans doute dans son cabinet, loin des montagnes helvétiques. Ainsi

2 Madeleine Bovard-Schmidt, «Jean-Pierre Heubach, un imprimeur lausannois au XVIII<sup>e</sup> siècle», in *Revue historique vaudoise*, Lausanne, 1966, pp. 26 et 28. Silvio Corsini, «Un pour tous et chacun pour soi ? Petite histoire d'une alliance entre les Sociétés typographiques de Lausanne, Berne et Neuchâtel», in *Le rayonnement d'une maison d'édition dans l'Europe des Lumières : la Société typographique de Neuchâtel 1769-1789*, Neuchâtel : Bibliothèque publique et universitaire/Hauterive : Éditions Gilles Attinger, 2005, pp. 115-137.

3 *Journal encyclopédique ou universel*, année 1778, t. I, partie II, in-12, A. Bouillon : De l'Imprimerie du Journal, pp. 360-361.

4 Mélanie Bart-Gadat, *Les carnets de voyage de Malesherbes...*, op. cit., t. 2, p. 1263. Voir *infra*.

5 Chrétien Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, *Voyage des montagnes neuchâteloises...*, op. cit., pp. 47 et 49.

6 *Ibid.*, pp. 149-150, 169 ss.

n'a-t-il pu attendre De Felice: « Cette visite m'auroit fait passer un jour de plus dans ma route. » Comme l'imprimerie d'Yverdon, la papeterie de Serrières fait partie de ces « divers rouages » mentionnés dans un passage du *Dictionnaire* de Tschanner que Malesherbes reprend presque mot à mot<sup>7</sup>. Or, dans ces ouvrages, les papeteries du Pays de Vaud sont inexistantes et rien n'est dit du commerce du livre à Lausanne.

De même qu'il est convenu de décrire, dans les récits de voyage, les glaciers et autres spectacles de la nature observés, de rendre compte de la constitution des cantons et des mœurs des habitants, la visite des antiquités et des cabinets d'histoire naturelle s'accompagne toujours de références aux bibliothèques et à l'art typographique. Les voyageurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle sont attentifs aux « moyens littéraires » de la Suisse. Dans son *Essai sur l'état présent, naturel, civil et politique de la Suisse*, publié à Lausanne en 1781, William Coxe apprend, ou rappelle, à ses lecteurs que De Felice a rétabli l'imprimerie à Yverdon<sup>8</sup>. La même année Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigues, directeur de la Bibliothèque de Berne entre 1748 et 1776, en fait l'objet principal de son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* publié par la STN. S'il ne manque pas de rappeler, comme ses prédécesseurs, l'importance du « savant » De Felice qui s'est distingué par sa participation à la « mode » encyclopédique<sup>9</sup>, il note davantage que les imprimeurs neuchâtelois ont « établi une fabrique d'érudition & de philosophie », notamment construite sur l'édition in-quarto de l'*Encyclopédie* et des *Descriptions des arts et métiers*, et que la STN « a ouvert une nouvelle branche d'exportation ». Dans ce contexte, le « triumvirat » des sociétés typographiques n'échappe pas à Sinner. La mise en commun de fonds et de force de travail est selon lui, à travers le moyen des « confédérations », la seule façon de se mettre à l'abri des éditions contrefaites: « Il en est aujourd'hui de la librairie comme du commerce maritime; l'Europe est inondée de corsaires<sup>10</sup>. » L'auteur omet de préciser, sans doute pour ménager la STN qui imprime son voyage, que cette « marchandise de contrebande » est le fonds de commerce de la maison neuchâteloise. D'ailleurs ne constate-t-il pas que le *Mercure suisse* est le « seul ouvrage qui semble encore aujourd'hui appartenir en propre à Neuchâtel »? À Lausanne, François Grasset, « un de libraires les plus industriels de la Suisse », serait plutôt un « nouveau

7 Comparer *ibid.*, p. 41 avec *Dictionnaire géographique, historique et politique de la Suisse*, 2 tomes in-8, A Neuchâtel: Chez J. P. Jeanrenaud & Compagnie, 1775, t. II, p. 256 (Yverdon) et pp. 35-36 (texte repris de l'article « Neuchâtel » de l'*Encyclopédie* d'Yverdon, paru en 1774).

8 William Coxe, *Essai sur l'état présent, naturel, civil et politique de la Suisse...*, in-8, A Londres, Et à Lausanne en Suisse, Chez François Grasset & Comp., 1781, pp. 240-241 (2<sup>e</sup> partie).

9 [Jean-Rodolphe Sinner], *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, 2 tomes in-8, A Neuchâtel: De l'Imprimerie de la Société Typographique, 1781, t. I, pp. 275-276 (De Felice).

10 *Ibid.*, t. I, pp. 184-185.

Colomb» qui «ouvrit le commerce de l'Espagne» et qui, célèbre pour ses démêlés avec Voltaire, «travaille pour lui-même»<sup>11</sup>.

Près de dix ans plus tard, dans son *Voyage d'une Française en Suisse et en Franche-Comté depuis la Révolution*, Madame de Gauthier constate qu'à Lausanne «l'art de l'imprimerie y est très en vigueur, & [que] l'on doit à ses presses des ouvrages considérables»<sup>12</sup>. Elle y trouve même un «cabinet littéraire bien fourni», ouvert par François Lacombe en novembre 1776 sous la raison du «Magasin littéraire». Comme les autres, dans la Principauté de Neuchâtel, elle s'est rendue à Serrières et a vu, parmi les «trente et quelques roues» installées entre la source et le lac, la papeterie dans laquelle «on a établi nouvellement un cylindre»<sup>13</sup>. Mais elle ne parle pas de la STN: l'entreprise a cessé ses activités l'année précédente.

Marc-Théodore Bourrit, qui confie à la presse son *Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamouni* en 1791, est bien plus prolixe à propos du commerce du livre à Lausanne<sup>14</sup>. Il détaille avec précision les différents établissements que la ville abrite: les imprimeries, les librairies et le café littéraire. La plupart des acteurs du moment sont nommés. Aucun des libraires-éditeurs n'est oublié: ainsi Pott & C<sup>ie</sup>, qui dispose d'un important fonds de livres en latin, Grasset & C<sup>ie</sup>, Jean Mourer, Louis Luquiens (qui a repris le commerce de librairie en détail du précédent), Victor Durand, dit l'aîné, et André Fischer qui tient une «boutique de livres». François Lacombe possède quant à lui un «fonds de librairie considérable et bien choisi, de même qu'une grande bibliothèque, qu'il a soin d'entretenir d'ouvrages nouveaux<sup>15</sup>.» À côté de ces marchands qui ne possèdent pas de presses, on trouve les maîtres imprimeurs. Voici d'abord Jean-Pierre Heubach, qui «a rendu son établissement un des plus considérables de la Suisse», notamment par l'impression de l'édition in-octavo de l'*Encyclopédie* et d'ouvrages de Buffon, de Necker et de Bérenger. Il occupe de «bons graveurs, des coloristes» qui «contribuent à donner de l'éclat à ses entreprises». Le second est Henri-Emmanuel Vincent, jusqu'ici absent de tous les récits et guides de voyage. Selon Bourrit, il possède une «bonne typographie, et une imprimerie en taille-douce, d'où il sort des ouvrages très bien exécutés»; comme Heubach, il fait travailler de «bons graveurs». Malgré la précision du guide, le tableau

11 *Ibid.*, t. II, p. 187.

12 [Madame de Gauthier], *Voyage d'une Française en Suisse et en Franche-Comté depuis la Révolution*, 2 tomes in-8, Londres, 1790, t. II, p. 55.

13 *Ibid.*, pp. 405-406.

14 [Marc-Théodore] Bourrit, *Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamouni*, in-12, Genève: Chez J. E. Didier, Libraire, 1791, pp. 357 ss.

15 La formule complète de Bourrit laisse penser que la librairie a été ajoutée au café littéraire. Au moment où il ouvre celui-ci en janvier 1787, Lacombe est déjà installé comme libraire.

est incomplet. Deux autres ateliers font gémir leurs presses à Lausanne : celui d'Abraham-Louis Tarin, imprimeur officiel de la Ville jusqu'à la Révolution vaudoise, et celui d'Isaac Hignou, imprimeur attiré de l'Académie, qui est en activité depuis le début des années 1780. Bourrit conclut avec une pointe d'emphase : « Tous ces établissemens, et les hommes qui s'illustrent, font de Lausanne une ville intéressante. » Bien sûr, il n'est pas le premier à avoir remarqué que l'imprimerie constitue alors, pour la cité du Pays de Vaud, une activité commerciale importante. Charles Joseph von Mayer<sup>16</sup> ne la plaçait-il pas quelques années plutôt devant l'orfèvrerie et la bijouterie ? Dans le cours que donne François Durand à l'Académie et qu'il publie en 1796 sous le titre de *Statistique élémentaire*, le chapitre consacré à Lausanne s'ouvre par un constat éclairant : « Les quatre [imprimeries] qui y existent maintenant sont dans une activité continuelle. »<sup>17</sup>

À lire ces notations consignées par les voyageurs qui parcourent la Suisse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'hypothèse d'un accroissement de l'activité commerciale liée à l'imprimerie, de la fabrication à la vente en gros ou au détail, semble s'imposer comme une évidence. Et il est raisonnable de penser que, lors de leur passage à Lausanne, ces auteurs ont vu plus que ce qu'ils restituent dans leurs récits. Pourtant l'historiographie classique propose une lecture opposée. La période qui s'ouvre avec la fin des années 1780 marquerait un ralentissement progressif de l'activité typographique, un repli sur le marché local et, si l'on en croit la belle expression retenue dans le *Livre à Lausanne*, la fin d'un « petit âge d'or ». Deux moments cristallisent cette tendance. D'abord, les arrêts du Conseil d'État du roi de France du 30 août 1777, qui visent avant tout les contrefaçons provinciales et indirectement l'importation des contrefaçons étrangères. Dans les années 1780, le marché français est ainsi « mieux organisé » et l'entrée des livres étrangers plus compliquée. C'est ensuite la Révolution française qui vient « brouiller les cartes » et qui contraint les libraires-imprimeurs lausannois à se rabattre sur les marchés allemand et italien, les guerres qui secouent l'Europe asphyxiant le commerce vers l'étranger<sup>18</sup>. Le constat est présent dans les rares études menées sur l'activité de Heubach et des imprimeurs d'Yverdon. Madeleine Bovard-Schmidt parle du « déclin » du premier, dès 1789, et relève qu'il subit des « pertes sensibles » en raison des « nombreux

16 [Charles Joseph von] Mayer, *Voyage de M. de Mayer en Suisse, En 1784. Ou tableau historique, civil, politique et physique de la Suisse*, 2 tomes in-8, A Amsterdam Et se trouve A Paris, Chez Leroy, 1786, t. I, p. 85. *Le Guide des voyageurs* de Reichard le mentionne encore en 1802.

17 F[rançois].-[acques] Durand, *Statistique élémentaire, ou essai sur l'État géographique, physique et politique de la Suisse*, 4 tomes in-8, A Lausanne, Chez Durand, Ravel et Comp<sup>e</sup>. Librair., 1795-1796.

18 Silvio Corsini (dir.), *Le livre à Lausanne: cinq siècles d'édition et d'imprimerie 1493-1993*, Lausanne: Payot, 1993, pp. 55-56.

intérêts» qu'il possède en France. Il est parfois payé en assignats<sup>19</sup>! Perret note qu'à la mort de De Felice, la même année, «la situation était fort mauvaise»<sup>20</sup>. Mais 1789, c'est avant tout l'année durant laquelle ferme la fameuse Société typographique de Neuchâtel, qui disparaît comme «la plupart des imprimeries périphériques [...] à la veille de la Révolution française»<sup>21</sup>. Comprenons ici les ateliers implantés à la marge du royaume et dont les débouchés essentiels sont en France. Robert Darnton a parfaitement établi le contexte difficile de la «crise prérévolutionnaire»<sup>22</sup> qui frappe de plein fouet les libraires-imprimeurs suisses. C'est d'abord la «conjuncture générale» qui se détériore dès la fin des années 1780. D'autres difficultés touchent plus directement le commerce du livre. Si en 1775, l'impôt sur les livres importés dans le royaume est supprimé et que celui sur le papier subsiste, les mesures que prend le gouvernement en août 1777 constituent une «déclaration de guerre aux contrefaçons». En juin 1783, un ordre de Vergennes exige que tout ballot de livres provenant de l'étranger soit inspecté par la Chambre syndicale de Paris. Un livre destiné au Sud de la France devait donc obligatoirement transiter par la capitale. Les coûts de transport explosent. Les recherches de Darnton montrent que les contrefaçons étrangères continuent à pénétrer en France, mais les filières de la «contrebande organisée et régulière» se tarissent. L'effet est radical: «Partout les libraires cessent de commander, et les éditeurs d'imprimer, tout ce qui ne peut pas survivre au transport à la Chambre syndicale de Paris<sup>23</sup>.»

#### L'ENQUÊTE DE 1798 SUR LE COMMERCE DE LA LIBRAIRIE

Peut-on parler de la fin d'un petit âge d'or de la librairie et de l'imprimerie lausannoises qui caractériserait la période des années 1780? Les études d'ensemble manquent pour avancer des propositions définitives, mais nous avons assez d'éléments pour tenter une nouvelle analyse. Nous ne possédons pas de monographie sur les ateliers en activité pendant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Cela s'explique en grande partie par l'absence des archives des libraires-imprimeurs. Les enquêtes statistiques sont par ailleurs inexistantes,

19 Madeleine Bovard-Schmidt, «Jean-Pierre Heubach...», art. cit., p. 44.

20 Jean-Pierre Perret, *Les imprimeries d'Yverdon au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne: F. Roth & C<sup>ie</sup>, 1945, p. 245.

21 Robert Darnton, Jacques Rychner et Michel Schlup, *La Société typographique de Neuchâtel (1769-1789): l'édition neuchâteloise au siècle des Lumières*, Neuchâtel: Bibliothèque publique et universitaire, 2002, p. 102.

22 Robert Darnton, «Le livre prohibé aux frontières: Neuchâtel», in Henri-Jean Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. 2, Paris: Promodis, 1984, p. 359.

23 *Ibid.*, p. 359.

24 Contrairement à Neuchâtel et à Genève, Lausanne et Yverdon – plus largement le Pays de Vaud – n'ont pas été retenus pour former un chapitre de l'*Histoire de l'édition française*.

qui seraient par exemple fondées sur les catalogues imprimés des libraires et, quand ils existent, des imprimeurs. La production conservée n'a fait l'objet d'aucun inventaire systématique jusqu'ici. Si nous connaissons bien mieux la période qui précède grâce aux travaux de Silvio Corsini, il est impossible de calculer la part des contrefaçons dans la production lausannoise et de mesurer précisément l'impact des décisions de 1777 et 1783.

Les documents existent cependant qui permettent de reprendre cette hypothèse et de tenter de l'affiner<sup>25</sup>. Il s'agit d'abord de la grande enquête sur l'état de la librairie en Suisse menée en novembre 1798 à l'instigation du ministre des Arts et Sciences de la République helvétique, Philippe-Albert Stapfer, et à laquelle répondent la plupart des libraires de Lausanne. Elle peut être complétée par d'autres enquêtes partielles menées par les autorités centrales auprès de la préfecture du Léman et dans les sous-préfectures. L'établissement d'un dépôt légal fait l'objet de nombreux rappels aux libraires-éditeurs qui, souvent, omettent d'envoyer les ouvrages qu'ils ont fait imprimer. Les correspondances adressées par les imprimeurs au préfet et aux ministres constituent une autre source fondamentale. L'analyse de la production permettra d'évaluer les commentaires des acteurs.

Avant 1798, il n'existe rien de tel en Suisse que les grandes enquêtes françaises de 1701 et 1764 ou que l'«État général des imprimeurs du royaume» de 1777 utilisé par Roger Chartier dans son article sur l'imprimerie en France à la fin de l'Ancien Régime<sup>26</sup>. Aucun état des imprimeurs du Pays de Vaud, ni même de Lausanne n'est établi avant les enquêtes diligentées par le nouveau régime de la République helvétique. Évidemment le contexte et l'échelle ne sont pas les mêmes. Les «statistiques administratives» menées en France interviennent à trois moments particuliers: en 1699, l'abbé Bignon est nommé au Bureau de la librairie, en 1763, Sartines succède à Malesherbes comme directeur de la librairie, et en 1766 Le Camus de Néville remplace Albert au même poste. Le fonctionnement de l'administration baillivale ne suppose pas de telles structures et, même à Berne, les instances chargées du contrôle de la librairie ne voient pas l'utilité d'établir des statistiques pour une poignée d'ateliers. La chute de l'Ancien Régime et la fondation de la République helvétique unitaire amènent les nouvelles autorités centralisées à procéder à de nombreuses enquêtes sur l'état des cantons. La plus connue est sans doute l'enquête sur les écoles de 1799, mais on peut mentionner par

**25** Je reprends ici de nombreux documents analysés dans *La lettre de la loi*, thèse de doctorat que je termine sous la direction de François Walter et Roger Chartier et qui porte sur la fabrication, la matérialité et la lecture des imprimés officiels à la fin de l'Ancien Régime et pendant la République helvétique.

**26** Roger Chartier, «L'imprimerie en France à la fin de l'Ancien Régime: l'État Général des Imprimeurs de 1777», in *Revue française d'histoire du livre*, t. III, N° 6, Bordeaux, 1973, pp. 253-279.



exemple celle sur les moyens littéraires de la Suisse, une autre sur les bibliothèques et, en novembre 1798, celle que le ministre des Arts et Sciences adresse à tous les libraires de la République afin de connaître l'état du commerce du livre<sup>27</sup>. Sept réponses sont conservées pour le canton du Léman, qui est formé de l'ancien Pays de Vaud. Ainsi, celles des libraires Gabriel Dufournet pour Grasset & C<sup>ie</sup>, Louis Luquiens, Jules-Henri Pott, Jean Mourer et de Victor Durand ; puis celle des libraires-imprimeurs Fischer & Vincent et de Jean-Pierre Heubach, qui n'a plus d'atelier. Pour Lausanne, les libraires Louis Lacombe et François Luquiens ainsi qu'Isaac Hignou, Henri Vincent et Tarin & Duret, respectivement imprimeurs officiels de la Chambre administrative, du préfet et de la Municipalité, n'ont sans doute pas répondu<sup>28</sup>, de même que les libraires installés dans les autres villes du canton.

L'enquête porte sur huit questions. La première série concerne le commerce du libraire : le libraire vend-il des ouvrages de son propre fonds ou d'assortiment étranger ? Vend-il dans la République helvétique ou à l'étranger ? Quel est le genre principal de ses éditions ? Connaît-il des individus qui ne sont pas de véritables libraires et qui s'occupent d'édition dans sa ville ou à proximité ? Édite-t-il des périodiques ou des journaux ? La seconde série porte sur les imprimeries, sur les papeteries et sur le commerce de la librairie au sens large : combien d'imprimeries sont en activité dans le canton et qui en sont les propriétaires ? Y a-t-il une papeterie dans le canton ; est-elle de qualité ; quel est le nom de son propriétaire et, s'il n'y en a pas, est-il possible d'en installer une ? A-t-il des propositions à faire pour l'amélioration de la librairie en Suisse et, si oui, lesquelles<sup>29</sup> ? On le voit,

**27** En août 1798, Stapfer a déjà demandé aux préfets nationaux un rapport sur la qualité et le nombre des imprimeries en activité dans leur canton. Il reçoit semble-t-il uniquement des « échantillons d'impression » qu'il présente au Directoire (Archives fédérales suisses [désormais AF], B 283, pp. 311-312). Les réponses à l'enquête de novembre sont conservées dans AF, B 1475, 1478 et 1480. Elles ont été mises sous forme de tabelles manuscrites (AF, B 1476). Extraite de celles-ci, une liste des libraires, imprimeurs et papeteries a été publiée en 1799 déjà comme « Zustand des Buchhandels in Helvetien im Anfang des Jahres 1799 » in *Der helvetische Genius*, Ersten Bandes, in-8, Luzern und Zürich, 1799, pp. 167-179 et par Alfred Rufer in *Schweizerisches Gutenbergmuseum* de 1938. Je procède à une analyse plus précise de cette source dans ma thèse.

**28** Hignou, Tarin & Duret et Vincent, imprimeurs-libraires, comme les autres libraires du canton, n'ont vraisemblablement pas donné suite à l'enquête. Leur réponse aurait figuré dans la table récapitulative. Je n'ai d'ailleurs trouvé nulle part trace d'un rappel que le préfet leur aurait adressé. Durand répond avec une année de retard !

**29** AF, B 1478, f. 178r-179v. Le questionnaire est rédigé en allemand. Heubach et Pott répondent dans cette langue. Nous suivons ici la version reprise par Heubach dans sa réponse. Elle est bien plus précise que celle qui a été retenue dans *Actensammlung aus der Zeit der helvetischen Republik (1798-1803)*, t. XVI, Fribourg : Imprimerie Fragnière, 1966, p. 92 : la quatrième question (« *Wodurch macht sich der Bücherbetrieb ?* ») est différente.

ces questions portent essentiellement sur le commerce des livres et non sur leur fabrication. Comme en témoignent les réponses conservées, les libraires se soucient d'ailleurs essentiellement de ce premier objet et ne manquent pas d'hypothèses qui expliquent, selon eux, la crise dont souffre leur activité depuis plusieurs années. Voyons d'abord ce qu'ils en disent; nous essaierons ensuite de vérifier si l'état de la librairie et de l'imprimerie présenté par cette enquête correspond à ce que l'on sait du monde du livre lausannois à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Disons-le d'emblée, la situation peinte par les libraires est plutôt sombre. Bien sûr, en posant la question de l'amélioration de la librairie, l'enquête présupposait déjà que ce marché n'était pas optimal, mais le constat est unanime: «les arts de la Librairie» sont «tombés». C'est d'abord lorsqu'ils répondent sur leur propre pratique que les correspondants font part du manque d'activité, avant tout avec l'étranger. Depuis le début des années 1790, Louis Luquiens, s'est spécialisé dans la «librairie française moderne» (littérature, belles-lettres, sciences et arts) et dans les nouveautés<sup>30</sup>. En plus de son assortiment, il fait imprimer des ouvrages qu'il destine principalement à l'exportation, mais, avance-t-il, depuis 1789 on imprime peu en Suisse et on achète beaucoup en France, «à l'argent». Le commerce d'échange est même «bien tombé et presque nul» depuis la guerre. Au moment de l'enquête, son marché est ainsi limité à l'Italie et à la République helvétique. Fischer & Vincent, qui possèdent encore un assortiment de livres dont ils envoient le catalogue, sont plus précis: «Depuis la Révolution française, nous faisons fort peu d'affaire dans l'étranger; notre débit se borne presque à la seule Helvétie.»<sup>31</sup> Gabriel Dufournet a repris la librairie Grasset & C<sup>ie</sup>, et son commerce qui «s'étend sur toutes les principales villes de l'Europe et quel que peu en Amérique», a été bien altéré par les «circonstances»<sup>32</sup>. En raison de mesures de protection, le fonds de livres espagnols que la société a fait imprimer à Lausanne et qu'elle entreposait à Marseille ne trouve plus le chemin de la péninsule Ibérique. Il doit être vendu comme maculature «pour économiser les frais de magasin.» Victor Durand reçoit encore les nouveautés françaises mais, «dans des temps plus calmes», il obtenait régulièrement les productions anglaises. Ici aussi, la raison est claire: «la guerre a suspendu cette branche»<sup>33</sup>. S'il a encore des débouchés en Suède, en Russie, en Autriche, en Pologne, en Hongrie, dans l'Empire et en Italie, le conflit a fermé ceux du Portugal, de la Hollande, de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique. Jean-Pierre Heubach et

**30** AF, B 1478, f. 156r.

**31** AF, B 1480, f. 351r.

**32** AF, B 1478, f. 170r.

**33** AF, B 1475, f. 124r.

Jules-Henri Pott insistent également sur l'importance des débouchés étrangers et sur la part considérable qu'occupent les importations dans leur assortiment<sup>34</sup>. L'aire de ravitaillement du premier, où il trouve à échanger entre autres ses éditions, est la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Italie et l'Allemagne. C'est dans ces trois pays ainsi qu'au Portugal, et particulièrement dans les territoires du nord de l'Europe, qu'il écoule 90% de sa marchandise! Le second est spécialisé dans les livres grecs et latins de médecine, les auteurs classiques et les livres scolaires. S'il se fournit dès lors très peu en Suisse, il parvient à y écouler une partie de son stock. Mais c'est avant tout, comme les autres, à l'étranger qu'il fait ses affaires: non seulement en Allemagne, en Hollande, au Danemark, en Suède et dans les autres pays nordiques, mais aussi en Italie, en Sicile, au Portugal et même en Mongolie. Comme le rappelle Mourer, le fonctionnement de la librairie à la fin de l'Ancien Régime repose avant tout sur le commerce international d'échange<sup>35</sup>.

Les contrariétés affrontées par les entrepreneurs lausannois sont assez précisément détaillées par Fischer & Vincent. C'est d'abord l'instauration des assignats en France dès 1789, puis la guerre en Allemagne et en Italie. Ainsi les « spéculations » des libraires sont avant tout arrêtées par les difficultés qu'ils éprouvent à « faire passer des livres dans ces pays d'une manière sûre ». Pour Heubach, les révolutions française puis voisines et plus lointaines, sont la cause première du ralentissement dont souffrent les établissements de Lausanne, d'Yverdon, de Genève et de Neuchâtel, qui depuis environ trente ans « ont exécuté des ouvrages typographiques très considérables. »<sup>36</sup> Elles seraient même responsables de la fermeture de plusieurs de ces entreprises. Les événements qui interviennent en Suisse au début de l'année 1798 accélèrent encore le mouvement. Comme le note Louis Luquiens: « Depuis la Révolution helvétique on achète peu et l'on revend encore moins. »

Les fortes dépendances que les libraires lausannois ont tissées avec les marchés étrangers sont évidemment au centre du problème. L'altération des relations commerciales qu'amène la Révolution française, notamment en raison de la liberté de la presse et de la forte augmentation du nombre d'ateliers qui en résulte, puis les guerres européennes ne peuvent dès lors avoir qu'un effet dévastateur sur le petit milieu du livre lausannois. Mais cela suffit-il à expliquer la situation? Le problème ne réside-t-il pas non plus dans le contexte local? Les propositions d'amélioration qui sont envoyées au ministre mettent en avant d'autres difficultés qui semblent peser lourdement. Le constat

**34** AF, B 1478, f. 172r (pour la réponse de Jules-Henri Pott).

**35** AF, B 1478, f. 175r.

**36** AF, B 1478, f. 169r.

de la déliquescence des relations avec l'étranger amène les libraires à formuler toute une série de mesures visant directement à vivifier les marchés helvétique et lausannois. Retenons les deux principales.

Premièrement, la baisse des importations pourrait être en partie compensée par la croissance de la production locale. Il faut par conséquent d'abord augmenter le nombre d'ouvrages édités. Pour Fischer & Vincent le premier moyen serait ainsi de «favoriser l'émulation des auteurs et l'impression de leurs manuscrits». Les hommes de lettres «instruits & éclairés» devraient être «encouragés & protégés» par le gouvernement, propose Luquiens, mais «il en est peu en Suisse». C'est que «le genre d'éducation de l'Ancien Régime étoit peu propre à former des hommes de génie». À tout le moins, ce système poussait-il au départ ceux que «la nature favorisait de ses dons» et qui «se transportoient sur un plus grand théâtre & portoient leur lumière en pays étranger». Les autorités doivent donc commencer par réformer l'instruction publique, «première source de la prospérité d'un État». Cette démarche intéresse les libraires à plusieurs titres. Ce n'est pas seulement un terreau pour favoriser l'apparition de nouveaux auteurs. L'école est également un marché considérable pour les libraires qui cherchent des débouchés locaux. Libraire et imprimeur à Lausanne depuis près de vingt ans, Heubach a subi plus que d'autres le ralentissement des échanges et la saturation du marché des contrefaçons. À sa réponse, il ajoute un projet séparé «pour rétablir l'Imprimerie et le Commerce de la Librairie à Lausanne, Canton Léman»<sup>37</sup> dans lequel il propose la création d'un fonds de 100 000 francs suisses alimenté par une société par actions. Le marché visé est bien délimité: «On imprimera les livres que l'Institut National aura choisi pour l'Instruction de la Jeunesse de la Ville et de la Campagne» et les ouvrages seront notamment composés de traductions de l'anglais, de l'allemand et de l'italien. Ces titres pourront bien sûr être placés à l'étranger et avant tout en France. Mais l'entreprise compte bien faire imprimer les manuscrits qui lui seraient proposés. La première mesure vise à augmenter le nombre d'auteurs et de lecteurs. Fins connaisseurs du marché français, les libraires-éditeurs lausannois sollicitent la protection de l'État et proposent qu'il mette leurs productions à l'abri des copies étrangères.

De l'avis de tous, il faut dans un même temps que les autorités luttent contre la contrefaçon en concluant un traité commercial avec la France, qui garantirait le droit d'auteur et la propriété littéraire dans les deux républiques. Pour Victor Durand, «la librairie de ce pays, telle qu'elle est actuellement, est, faute de règles, un véritable brigandage». Sa perception est encore marquée par les voyages qu'il a effectués en Europe

37 AF, B 1478, f. 169.

et lors desquels il a « découvert » la réputation de la Suisse à l'étranger : « Partout on nous regarde comme des pirates littéraires, et on n'a pas tor[t]. » Comprenons, de la part d'un libraire qui a bien sûr participé à ce marché et qui a même édité plusieurs contrefaçons, que le filon est épuisé et que, s'il faut éditer des ouvrages originaux et acheter des manuscrits, il vaut mieux être protégé contre une telle pratique. Fischer & Vincent expliquent au ministre les difficultés auxquelles sont confrontés les libraires-éditeurs et le danger d'être contrefaits à Paris ou ailleurs. Heubach va jusqu'à louer la « défense rigoureuse que le Gouvernement français a faite contre les contrefaçons ». Il est cocasse de lire sous la plume de ces libraires rodés au piratage des ouvrages imprimés en France, un plaidoyer visant à interdire une pratique qui a largement contribué au succès de leurs entreprises quelques années plus tôt.

Comme l'explique parfaitement Darnton, la « destruction de la censure et du monopole des grands libraires parisiens [a éliminé] la raison d'être des éditeurs de livres français à l'étranger »<sup>38</sup>. Les libraires-éditeurs lausannois sont dans ce cas et cherchent tant bien que mal à réorienter leurs activités. Certains, comme Dufournet, le gendre de Grasset, restent enfermés dans le modèle qu'ils ont connu. Sa réponse à la huitième question de l'enquête de 1798 revêt les formes d'un éloge de l'éditeur du médecin Tissot : « si l'imprimerie & la librairie jouissent encore de quelques réputations dans cette commune, le mérite n'appartient, en majeure partie, qu'à notre prédécesseur »<sup>39</sup>. Rappelant la figure de Bousquet, qui a dû cesser son activité faute de fonds nécessaires, Jean Mourer invite le gouvernement à soutenir financièrement les libraires. Bien sûr l'édition suisse romande ne s'est pas arrêtée en 1789 et des contrefaçons sont toujours imprimées à destination du marché français. Mais leur nombre diminue sans aucun doute. Parallèlement, la vente des livres d'usage et de piété a continué jusqu'à la Révolution vaudoise et même après. Elle constitue assurément une manne bienvenue dont témoignent par exemple les innombrables éditions des *Psaumes de David* et de *La Nourriture de l'âme* d'Ostervald. Les libraires entretiennent par ailleurs presque tous un cabinet littéraire à côté de leur comptoir. Mais le marché est exigu et la concurrence est rude même pour les livres d'usage et de piété<sup>40</sup>. Les catalogues publiés par les libraires se font rares dès le début des années 1790. Les « procures » sont nombreuses dans les registres notariés, qui montrent les difficultés qu'ont les libraires à obtenir le paiement de leur marchandise déjà livrée à l'étranger. Les faillites et les cessations d'activité ne sont pas rares dans le Pays de Vaud.

**38** Robert Darnton, « Le livre prohibé aux frontières: Neuchâtel », art. cit., p. 359.

**39** AF, B 1478, f. 171r.

**40** L'expression « livres d'usage et de piété » désigne les bibles, catéchismes, manuels scolaires, etc.

Ceux qui tiendront jusqu'en 1798 profiteront de la liberté de la presse instaurée au début de la République helvétique, notamment en faisant imprimer pour leur compte des journaux et périodiques ainsi que quelques brochures politiques. Leur subsistance, qui semble pourtant bien précaire, est alimentée par les fournitures continues qu'ils font aux autorités, toujours en manque de papier, de registres, de matériel d'écriture. Les noms de tous les libraires se retrouvent par exemple dans les colonnes des livres de comptes du préfet, des sous-préfets, des agents et des différents bureaux de l'administration. Mais, dans ce contexte, quelques-uns semblent mieux tirer leur épingle du jeu. Ce sont les imprimeurs, ceux dont l'activité première est la fabrication des imprimés, ceux-là mêmes dont le nom était sans doute inconnu de Malesherbes et dont l'entreprise ne reposait pas majoritairement sur le commerce d'échange.

Ce que ne montre pas l'enquête de 1798, c'est en effet le renversement qui s'opère dans le milieu du livre lausannois dans les quinze dernières années du siècle. Orientées par le questionnaire de Stapfer, les réponses des libraires se concentrent sur l'activité commerciale de vente et ne permettent pas de mesurer celle des quatre imprimeries. C'est pourtant là une question centrale si l'on veut comprendre le changement de paradigme qui s'opère pendant cette période troublée. Je ne prétends pas avoir trouvé un moyen d'évaluer définitivement son importance, puisque les livres de comptes de ces entreprises ont disparu, mais je souhaite avancer ici quelques pistes et proposer une première analyse basée sur trois indicateurs. D'une part sur le nombre de presses; ensuite sur le nombre d'ouvriers dans les ateliers; enfin sur les chiffres de la production connue et de celle qui est conservée.

## LES PRESSES

Les enquêtes de Silvio Corsini sur le monde du livre lausannois dès les années 1750 ont déjà posé quelques jalons essentiels. Dans son étude sur François Grasset, il donne les chiffres suivants pour les presses en activité durant l'année 1759: Jean Zimmerli en a trois (dont une réservée aux livres d'usage et de piété), Antoine Chapuis le même nombre et Grasset seulement deux. Soit huit presses en tout<sup>41</sup>. En 1771, celui-ci en possède déjà cinq. La même année Heubach «monte trois presses», chiffre qui reste identique en 1773. Deux ans plus tard, en 1775, il en a sept. Avec un total de 12 presses, Corsini avance qu'une soixantaine de personnes travaillent dans les imprimeries lausannoises vers 1775<sup>42</sup>.

41 Silvio Corsini, *Fieffé fripon ou libraire de génie? La percée de François Grasset à Lausanne: 1754-1767*, Lausanne: s. n., 1984 (mémoire de licence dactylographié, Lettres), f. 43 et 45.

42 Silvio Corsini (dir.), *Le livre à Lausanne, op. cit.*, p. 54. Les chiffres sont tirés des archives de la STN et de Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie 1775-1800*, Paris: Perrin, 1982, p. 118.

Au moment où Henri Vincent arrive de Moudon, en août 1780, il amène ses deux presses<sup>43</sup>. Il achète 60 quintaux de caractères l'année suivante et sans doute ajoute-t-il rapidement un ou deux appareils aux deux qu'il possède déjà. C'est ce dernier nombre que Tarin déclare détenir quand il hypothèque son imprimerie en juin 1787<sup>44</sup>. Heubach en possède alors encore sept. Entre-temps, vers 1782, Hignou s'est installé à son compte. Ce qui donne : 8 presses en 1759, 10 en 1771, 8 en 1773 (après que Chapuis a vendu son matériel à Samuel Fauche), 12 en 1775, peut-être 13 ou 14 dès 1782<sup>45</sup>, en tous les cas en 1787.

En décembre 1798, Louis Luquiens avance le chiffre de 2 à 3 presses pour chaque imprimerie de la ville. L'estimation donnée ici correspond sans doute au nombre supposé de presses roulantes. C'est un chiffre maximum pour les seuls Tarin et Hignou, car, en octobre de la même année, Henri Vincent indique au Préfet qu'il possède une « imprimerie de cinq presses et des caractères à proportion »<sup>46</sup>. Fischer & Vincent précisent également dans leur réponse que leur atelier a « cinq presses et des caractères de toutes les formes à proportion. [...] Elle contient aussi une presse en taille-douce ». Mais « à peine a-t-elle de l'ouvrage pour une »<sup>47</sup>. S'étonnera-t-on d'apprendre qu'en mai 1798 Luc Vincent, l'associé d'André Fischer, passait déjà une annonce dans *Le Nouvelliste vaudois* pour la vente d'une imprimerie « avec 2 ou 3 presses »<sup>48</sup>? Le constat se vérifie également dans la ville où siègent les autorités centrales, à Lucerne, en octobre 1798<sup>49</sup>. Seule l'imprimerie qui fabrique les actes officiels peut faire fonctionner plus d'une ou deux presses. Alors que les autres ateliers en déclarent une seule, voire deux pour Gessner, celui de Johann Samuel Gruner, le futur directeur des salines de Bex, en compte huit et bientôt dix<sup>50</sup>!

Ce premier repérage semble indiquer que l'imprimerie lausannoise ne périlite pas dès les années 1780, bien au contraire. Le nombre de presses ne semble pas diminuer jusqu'à la Révolution vaudoise. Mais qu'en est-il des hommes qui les font fonctionner? Sont-ils plus ou moins nombreux en 1798 que vingt ans auparavant, lorsqu'est imprimée la contrefaçon de l'*Encyclopédie* par la STL?

**43** ACV, P René Monod 96, p. 73 (Journal de Polier de Vernand du 17 août 1780).

**44** AVL, D 354, f. 51 (20 juin 1787).

**45** Si le nom d'Hignou apparaît sur la page de titre d'un *Nouveau Testament* en 1782, il ne semble pas avoir imprimé d'autre ouvrage sous son nom jusqu'en 1787. Imprime-t-il quelques pièces pour d'autres en sous-traitance?

**46** AF, B 1652, p. 1030.

**47** AF, B 1480, pp. 351-352.

**48** *Le Nouvelliste vaudois*, supplément au N° 28 du 22 mai 1798.

**49** AF, B 581, p. 132a (17 octobre 1798).

**50** AF, B 1716, p. 89. Gruner et Gessner s'associent entre-temps. Les 10 presses comprennent donc les 2 du libraire Gessner.

## LES HOMMES

En décembre 1769, une enquête est demandée par le Petit Conseil de la proche République de Genève qui souhaite découvrir le nom de l'imprimeur qui a mis sous presse le « libelle séditieux » intitulé *Chanson nouvelle sur l'Air, Pour passer doucement la vie* et répandu dans la nuit du 20 au 21 novembre précédent. Des interrogatoires et des expertises typographiques sont menés dans les officines genevoises, sans succès. L'auditeur chargé de l'enquête pénale se laisse convaincre que la presse responsable de cet imprimé est installée à Lausanne. Dans le rapport envoyé par les autorités de cette ville à celles de Genève, le personnel des trois ateliers alors actifs est parfaitement détaillé<sup>51</sup>. Le premier, celui de François Grasset et Abraham Tarin, emploie 6 ouvriers (2 compositeurs et 4 pressiers), un jeune compagnon imprimeur et un apprenti ; celui d'Antoine Chapuis, 5 ouvriers (2 compositeurs et 3 pressiers) et celui de Jean-Pierre Heubach, le plus petit, n'en a que 4 (2 compositeurs et 2 pressiers). En comptant les maîtres-imprimeurs, ces trois officines regroupent donc 21 personnes. Il faut encore ajouter l'un ou l'autre correcteur extérieur à l'atelier, peut-être comme cet officier de la Seigneurie de Lausanne qui, trois mois plus tôt, travaillait « souvent à l'imprimerie des Sieurs Grasset & Tarin ». À la fin de l'année 1769 on peut donc évaluer à près de 25 le nombre d'individus actifs dans les trois ateliers.

L'on sait précisément que deux ans plus tard, l'imprimerie de Heubach passe de 4 à 15 ouvriers<sup>52</sup>. Mais pour les années qui suivent, nous sommes réduits à extrapoler d'après le nombre de presses actives. Pour 1775, Corsini propose le chiffre de 60 personnes. Ce qui amènerait à en compter entre 70 et 75 pour les années 1782 à 1787.

La situation qui prévaut pendant les deux premières années de l'Helvétique est assez bien connue, même si les réponses à l'enquête sur la librairie de novembre 1798 ne donnent presque aucun indice sur la taille des officines typographiques. En croisant différentes sources, on peut tout de même avoir une idée assez précise. Indépendamment de la taille de leur atelier, les maîtres-imprimeurs formulent notamment des plaintes contre la conscription et certains sollicitent l'exemption du service militaire pour leurs ouvriers. En avril 1799, le Préfet leur demande dès lors un rapport précisant s'ils ont assez d'employés et de combien d'entre eux ils peuvent se passer<sup>53</sup>. Tous rappellent le « manque absolu d'ouvriers imprimeurs ». Hignou et C<sup>ie</sup> emploient alors 3 compositeurs et 3 pressiers qui suffisent à effectuer le travail, mais 3 autres sont « en réquisition à la veille de partir ». Fischer & Vincent, qui prétendent avoir

51 AEG, PH 4937. Copie dans AVL, E 36.

52 Robert Darnton, *L'aventure de l'Encyclopédie*, op. cit., p. 118.

53 ACV, H 328 M (9 avril 1799).



l'imprimerie « la plus considérable dans le canton Léman », n'ont que 2 ouvriers ; il y en avait encore 4 en décembre 1798. Le même mois, Henri Vincent, dont le rapport n'a pas été retrouvé, demande par une pétition que 5 de ses ouvriers soient dispensés de service<sup>54</sup>. Le ministre de la Guerre autorise l'imprimeur du Préfet à conserver seulement une partie de sa main-d'œuvre puisqu'il a déjà d'autres ouvriers « inscrits dans l'élite »<sup>55</sup>. En mai 1800, l'imprimerie compte 11 ouvriers et tous sont au service de Vincent depuis deux ans au moins. En 1799, l'atelier de Tarin & Duret fils est un peu plus grand que celui de Fischer & Vincent. On sait seulement qu'il leur manque un compositeur. Hignou et Vincent, qui sont les imprimeurs officiels, maintiennent sans doute leur personnel durant toute la République helvétique, portés par les ouvrages que leur confie le gouvernement. Pour les deux autres ateliers, la période est probablement marquée par un ralentissement. Tarin et Fischer & Vincent sont contraints de réduire la voilure au-delà de 1798. Henri Vincent confirme cette disparité : « les autres librairies [*i. e.* imprimeries] sont toutes démunies d'ouvriers »<sup>56</sup>. En ajoutant les maîtres-imprimeurs, ce sont peut-être à peine 30 personnes qui travaillent dans les quatre ateliers lausannois entre 1798 et 1799<sup>57</sup>. Le chiffre baisse ensuite, sans doute autour de 20 ouvriers, un peu moins même. L'imprimeur national subit lui aussi une baisse de commandes de la part des autorités et doit renvoyer deux de ses ouvriers en février 1803.

Il n'est pas toujours aisé de calculer, à partir du nombre d'ouvriers, celui des presses que possèdent ces ateliers et encore moins de savoir combien « roulent ». Mais l'inverse est également vrai. On l'a vu, André Fischer & Luc Vincent possèdent 5 presses à la fin de l'année 1798 dont une seule est encore en service : au même moment ils n'ont plus que 4 ouvriers et seulement 2 au mois de mai suivant. Pourtant les tendances que dessinent ces premiers repérages sont sans doute assez proches de la réalité. Pour s'en convaincre, analysons rapidement la production vaudoise connue ou conservée pour les années 1773 à 1803 à l'aune des constatations qui ont déjà été établies<sup>58</sup>. Il faudrait bien sûr consacrer un article entier, sinon une monographie, à cette question, mais nous pouvons déjà observer un certain nombre de traits significatifs.

54 ACV, H 31, vol. 3, pp. 4-5 (2 avril 1799).

55 AF, B 1653, pp. 497-498.

56 *Idem.*

57 Émile Buxcel, « Les bonnes surprises du recensement de mai 1798 », in *De l'Ours à la Cocarde : régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Lausanne : Payot, 1998, p. 212 compte 17 imprimeurs et 17 libraires, mais il mentionne pour la papeterie de Bière « 1 papetier avec 16 ouvriers ». Il mélange donc ici les ouvriers et les maîtres imprimeurs.

### LA PRODUCTION DES IMPRIMERIES LAUSANNOISES (1773-1803)

Pour évaluer la production des ateliers lausannois, il convient de retenir deux critères principaux. D'une part on peut compter le nombre d'éditions en distinguant soigneusement les (ré)émissions. Il est impératif de différencier les éventuelles émissions des éditions si l'on ne veut pas compter deux fois un même volume dont seuls les feuillets de titre auraient par exemple été recomposés pour rafraîchir l'ouvrage et le remettre en vente. Le cas des *Œuvres* de Tissot est à cet égard édifiant. Il est ainsi très fréquent de trouver, sous un titre de relance indiquant une nouvelle édition, un volume imprimé plusieurs années auparavant. D'autre part, il faut isoler, pour chacune des éditions, le nombre total de volumes. L'un ne va pas sans l'autre, mais la distillation des valeurs pour ces deux ensembles montre des résultats sensiblement différents. En effet, certaines séries présentent 2 volumes, d'autres plus de 40. Pour un imprimeur, retenir uniquement un nombre de titres reviendrait à confondre son activité principale avec celle d'un libraire-éditeur. Les courbes de la production viennent-elles confirmer l'hypothèse de fin d'un petit âge d'or?

Le premier constat que l'on est amené à faire en observant les deux courbes de la production vaudoise est que celle-ci n'est pas linéaire. On note clairement une première phase de hausse du nombre d'éditions entreprises entre 1773 et 1784 à laquelle correspond un accroissement corrélé de la quantité de volumes imprimés. Ceci est conforme à l'augmentation déjà constatée du nombre de presses en activité: l'on passe de 8 en 1773 à 13 ou 14 en 1782. Cette tendance confirme également que la production lausannoise ne souffre pas, du moins immédiatement, des édits royaux de 1777. Ces règlements constituent même une opportunité pour les libraires-imprimeurs suisses. Heubach, qui souhaite relancer son projet de confédération avec la STN et la STB, attire l'attention de ses partenaires sur les prix plus élevés qui devront être payés pour les livres français. Les entraves mises aux contrefaçons provinciales devraient écarter la concurrence et les marchands suisses sauront se jouer des contrôles comme ils en ont l'habitude<sup>59</sup>. Malesherbes partage cet avis, quand il commente les mesures que souhaite prendre le

58 (Note de la p. 158.) L'analyse de cette masse documentaire exige certaines précautions. Une partie des imprimés consultés n'a pas pu être attribuée à un atelier particulier. Quelques éditions n'ont encore pu être examinées « livre en main » mais seulement sur photographies. Il reste par ailleurs à terminer le repérage systématique des contrefaçons. De nouvelles éditions ou émissions viennent s'ajouter de temps en temps à ma base de données bibliographiques, mais les résultats statistiques n'en sont que très peu modifiés. La limite chronologique est fixée par la date à laquelle Henri Vincent s'installe à son compte. Je renvoie ici le lecteur à l'étude spécifique que je prépare sur cet objet.

59 Silvio Corsini, « Un pour tous et chacun pour soi? », art. cit., pp. 116-117. La lettre de Heubach est déjà citée par Madeleine Bovard-Schmidt, « Jean-Pierre Heubach... », art. cit., p. 26.

Garde des sceaux: «les précautions [...] pour empêcher l'importation des livres imprimés en Suisse ne seroi[en]t pas plus efficaces. Deux cens exemplaires d'une brochure défendue ne sont pas un gros volume. Il me semble bien aisé de les introduire par toutes les voitures qui traversent le pays avec des marchandises de tout genre.»<sup>60</sup>

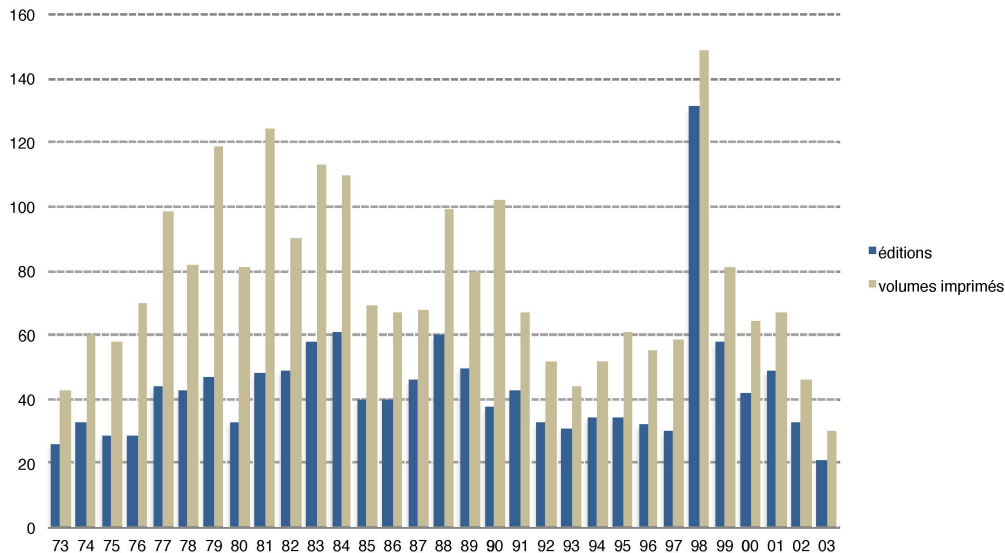
Le deuxième constat est que la césure de 1789 marque bel et bien le début d'une phase de baisse du nombre d'éditions et du nombre de volumes imprimés, qui s'étend jusqu'en 1798. On compte 50 nouvelles éditions pour l'année 1789, contre 30 en 1797. Il faut par ailleurs prendre en considération que ce sont quatre<sup>61</sup> imprimeries qui travaillent concurremment depuis 1782 alors qu'entre 1772 et 1780, seuls Heubach et Grasset occupent le marché. La répartition de la production par atelier montre que certains ateliers s'en sortent mieux que d'autres. Si l'activité de Tarin subit une progressive érosion marquée de quelques sursauts, inversement celle d'Henri Vincent augmente jusqu'à faire de son atelier le plus important de la période étudiée. De même, Heubach, qui domine les années 1775 à 1789, semble subir plus radicalement la crise révolutionnaire. Hignou, comme Vincent, résistera mieux. Une des raisons qui expliquent ces différences tient au type de leur production. Tarin, même s'il est l'imprimeur des autorités lausannoises, a longtemps été au service de Grasset et de ses éditions. Heubach, comme on l'a vu, a orienté son marché vers les nouveautés qu'il destine à l'étranger. Vincent et Hignou, arrivés plus tard, ont dû se faire une place dans l'ombre des deux grands imprimeurs déjà installés. Dès 1779, le premier s'est spécialisé dans les livres d'usage et de piété – notamment édités pour le libraire Samuel Girardet au Locle – et fonctionne comme sous-traitant pour les autres ateliers avant d'ajouter l'édition à ses activités. Le second a obtenu la place d'imprimeur de l'Académie en 1786. Ils sont donc essentiellement tournés vers le marché local dès avant la crise de 1789 et subissent moins son effet. Vincent commence même à confier la fabrication de quelques volumes à d'autres officines.

Pour eux, avant tout, puisqu'ils sont les imprimeurs officiels du nouveau régime, pour les autres ateliers également, l'année 1798 montre une explosion du nombre de titres, mais une réduction drastique des éditions de littérature, d'histoire et même des livres d'usage. La production est composée avant tout de brochures sur les événements et sur la politique du temps: des ouvrages bon marché, qui ne présentent souvent que quelques feuilles. Comme le montre le dernier graphique – dont les résultats sont

<sup>60</sup> Selon la transcription de Mélanie Bart-Gadat, *Les carnets de voyage de Malesherbes...*, *op. cit.*, t. 2, p. 1263 (24 juillet 1778).

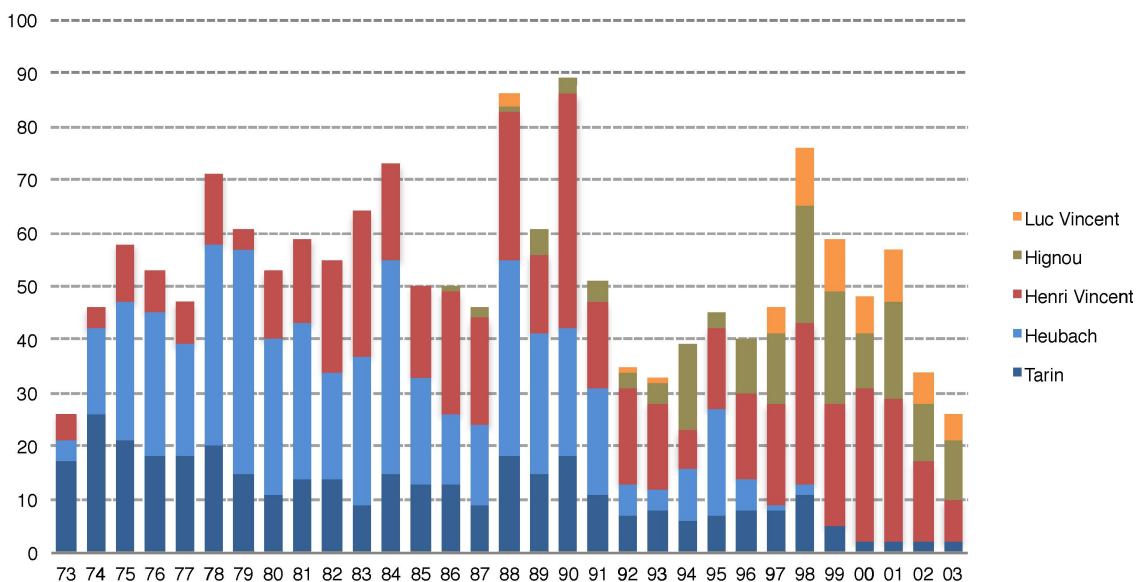
<sup>61</sup> Luc Vincent, qui était associé à Henri Vincent jusqu'en 1784, imprime de plus quelques livres de piété à son nom dès 1788 avant de rejoindre André Fischer en 1797.

**Fig. 1. Production des imprimeries du Pays de Vaud (1773-1803)**  
(sans les réémissions ni les ouvrages de ville).

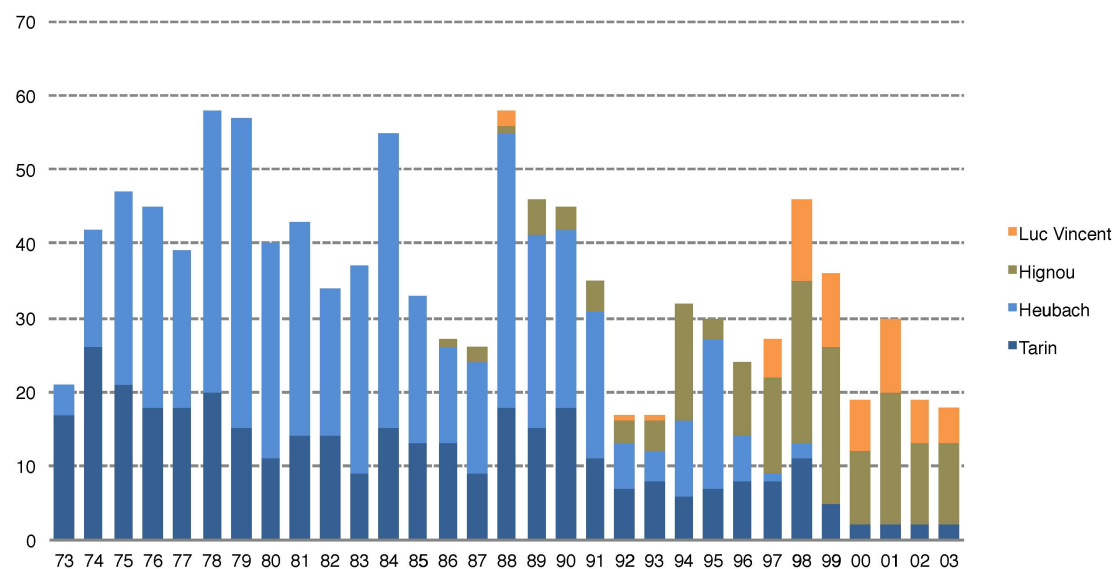


encore provisoires – les contrefaçons, qui se font de plus en plus rares depuis la fin des années 1780, disparaissent presque entièrement dès la Révolution helvétique. Cela signale une importance croissante des ouvrages de ville qui, revenant régulièrement, sont généralement désignés par l'expression de *bilboquets*. Ils dominent assurément dans les ateliers de Vincent et d'Hignou dès 1798. Mais, plus généralement, avec les almanachs, quelques périodiques et les petits ouvrages qui traitent des questions du moment ont pris la place des éditions composées de plusieurs volumes, des grands projets qui exigeaient le partage entre plusieurs ateliers. Les indices qui ont été mis en évidence dans cet article confortent l'idée d'un changement profond de paradigme. Les témoignages apportés par les récits de voyage de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et les rapports établis à la demande des autorités de la République helvétique livrent des images différentes du monde du livre lausannois. La lecture des premiers met en évidence une croissance de l'activité typographique, mais les constats établis par les libraires en 1798 contredisent partiellement cette perception. Cette tension peut se résoudre par l'étude des moyens de productions – hommes et matériel – et par l'analyse statistique des ouvrages imprimés. S'il y a une fin du « petit âge d'or », c'est bien celle du commerce du livre basé sur les échanges et sur la contrefaçon. Pour les libraires-éditeurs du Pays de Vaud, le temps de la piraterie et des belles affaires est passé. Mais la réorganisation du marché et la disparition de certains offrent d'autres opportunités que sauront saisir les imprimeurs à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle.

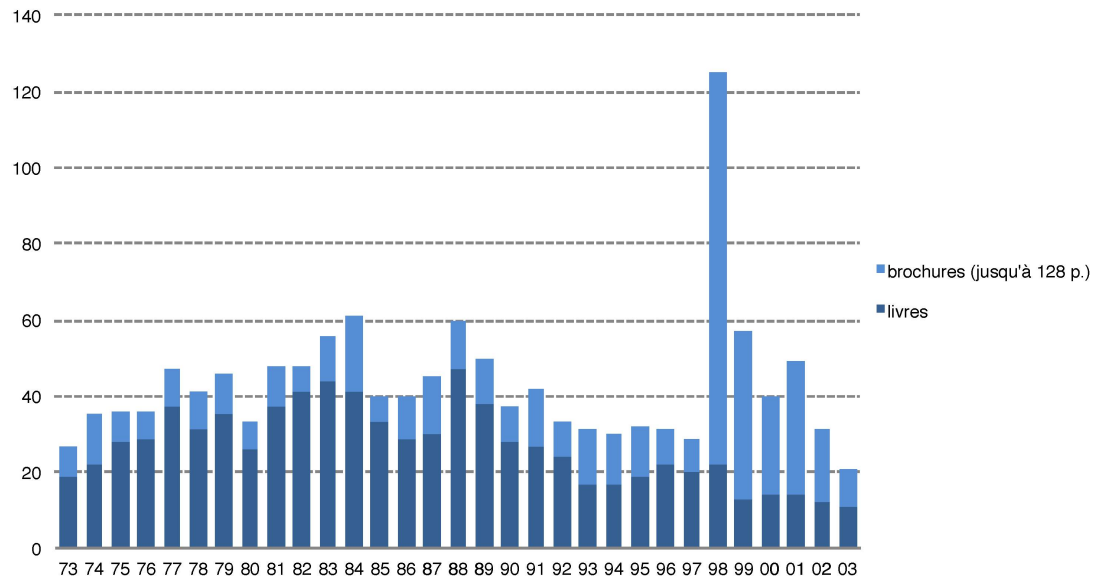
**Fig. 2. Production attribuée aux imprimeries du Pays de Vaud (1773-1803)  
d'après le nombre de volumes ou de parties de volumes imprimés  
(sans les ouvrages de ville)**



**Fig. 3. Production attribuée aux imprimeries du Pays de Vaud (1773-1803)  
d'après le nombre de volumes ou de parties de volumes imprimés  
(sans les ouvrages de ville)**



**Fig. 4. Production des livres et brochures imprimés dans le Pays de Vaud (1773-1803)**  
en nombre de volumes (1773-1803)



**Fig. 5. Contrefaçons imprimées dans le Pays de Vaud (1773-1803)**  
en nombre d'éditions

